

SEDIMAG



AOÛT 2024 - N°348

www.sedima.fr



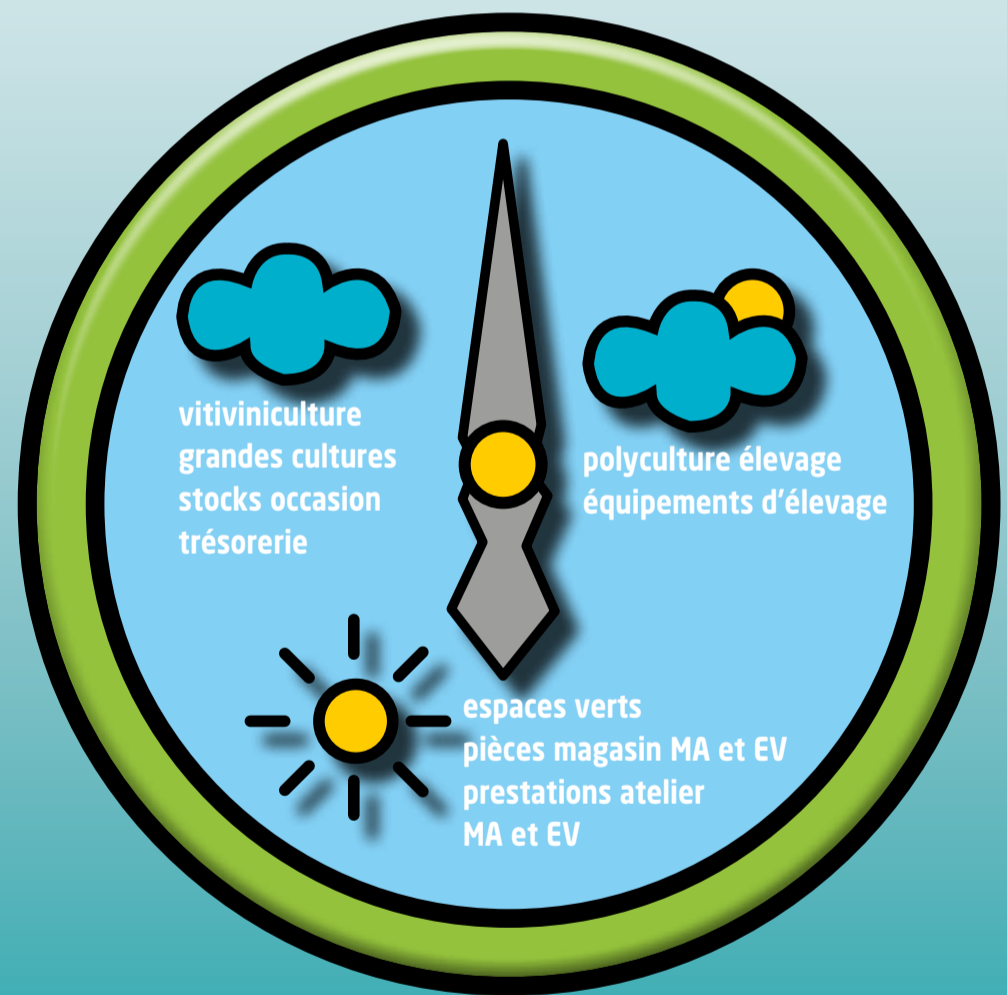
édito

Frédéric JOSSE

Membre du Bureau Exécutif du SEDIMA

Distribution des matériels agricoles et espaces verts : évolution de la conjoncture au 1^{er} semestre 2024

- > matériels agricoles : une situation compliquée
- > matériels espaces verts : un bilan plus positif



Conjoncture plus compliquée pour nombre de distributeurs sur le 1^{er} semestre 2024

Le secteur des matériels agricoles a connu une stabilité des prises de commandes de matériels neufs et d'occasion au cours du premier semestre. Cependant, la vitiviniculture et la grande culture ont constaté une baisse, tandis que la polyculture-élevage et les équipements d'élevage ont enregistré une tendance plus favorable.

Pour le deuxième semestre, les résultats des récoltes seront déterminants et les stocks restent un enjeu majeur dans un contexte où le coût de leur financement reste élevé.

De plus, il est à noter que les prix des matériels d'occasion pourraient ne plus être en adéquation avec ceux du neuf, si ces derniers venaient à baisser.

Concernant l'activité de la distribution de matériels agricoles au magasin et à l'atelier, une croissance a été observée au premier semestre, mais des perspectives de ralentissement sont envisagées pour le second semestre.

Dans le domaine de l'espace vert, la dynamique reste positive, notamment grâce aux robots de tonte et aux matériels électriques et à batterie, portée par une météo pluvieuse !

Cependant, les niveaux de stocks demeurent élevés, avec des incertitudes pour le marché du second semestre liées au pouvoir d'achat des particuliers et aux préoccupations des professionnels et des collectivités face au contexte politique.

En ce qui concerne le service après-vente, une progression du chiffre d'affaires est prévue, pour les pièces de magasin et les prestations à l'atelier, avec des perspectives similaires pour le second semestre. En revanche, les tendances sont plus partagées quant à l'évolution du chiffre d'affaires matériels neufs au second semestre.

En conclusion, il est essentiel de rester vigilant face aux évolutions du marché et de s'adapter aux changements. Les années passées ont été exceptionnelles, il est donc nécessaire de suivre attentivement les valeurs des stocks, des matériels et des volumes pour rester compétitif dans ce secteur en évolution constante.

Tout est important dans ce numéro !

De la question des négociations salariales de branche aux actions liées à la formation et qualification de notre jeunesse... mais pas seulement !

Un point fort de ce 1^{er} semestre touche aux négociations salariales. En cette période d'absorption de l'inflation, il convenait de continuer à soutenir l'ensemble de nos projets pour notre secteur d'activité, matériels agricoles et d'espaces verts.

Former nos jeunes, ceux-là même qui représenteront le futur de nos entreprises, les valoriser en vue de les recruter et de les motiver, ne pourra se faire qu'en restant attractifs en leur proposant un « package » justifié et intéressant (conditions de travail et rémunération).

Il faut inscrire tous ces sujets dans le dossier RSE que nous avons traité dans un précédent numéro de votre Sedimag.

Raphaël LUCCHESI
Directeur de la publication

Sommaire

Formation

> Concours Général des Métiers 2024 : remise de prix à la Sorbonne
page 2

Social

> Négociation sur les salaires minima 2024
page 3

Dossier

> Point conjoncture du 1^{er} semestre
> ISC France 2024
> Evénements à venir
> Actualités

pages 3 à 6

iMob Stock

Inventaires digitalisés
iMOB STOCK L'OUTIL INDISPENSABLE
POUR UNE GESTION EFFICACE DE SON MAGASIN

www.irium-software.com tél. 05 46 44 75 76

IRIUM SOFTWARE

Le SEDIMA remet les prix du Concours Général des Métiers « maintenance des matériels » 2024



Anne FRADIER, Secrétaire Général du SEDIMA, et les 3 lauréats « maintenance des matériels ».

Le Concours Général des Lycées et des Métiers distingue les meilleurs élèves des lycées d'enseignement général, technologique et professionnel. Selon les archives du SEDIMA, c'est en 1997 que la « maintenance des matériels » a rejoint la liste des 50 disciplines représentées à ce prestigieux concours.

Le SEDIMA a été très honoré de remettre, le 11 juillet à la Sorbonne, les prix aux lauréats lors de la cérémonie officielle présidée par Nicole BELLOUBET, ministre de l'Éducation Nationale.

Cette année ce sont 103 candidats venant de 18 académies et 31 établissements qui se sont présentés aux épreuves écrites du concours général pour la « maintenance des matériels » (option A Maintenance des matériels agricoles, option B Matériels de construction et manutention, et option C Matériels des espaces verts).

9 candidats finalistes se sont distingués et ont réalisé les épreuves pratiques les 29, 30, et 31 mai au Lycée René Cassin de Mâcon. Le jury composé d'enseignants et de professionnels étaient présents pour évaluer leurs compétences dans les 3 spécialités et décerner les 3 prix « d'excellence ».

Les lauréats 2024 sont :

- 1^{er} prix > Romain FREDIERE - Bac Pro MMA* (MFR Saint Martin en Haut - 69)
- 2^{ème} prix > Guillaume ANTHOINE-MILHOMME - Bac Pro MCM* (EATP Egletons - 19)
- 3^{ème} prix > Baptiste PONCET - Bac Pro MMA* (Campus Agronova Précieux - 42)

Afin d'encourager les jeunes, le SEDIMA via l'ASDM a attribué aux finalistes des options maintenance des matériels agricoles et maintenance des matériels espaces verts des bourses allant de 500 à 1 800 €.

Le SEDIMA remercie et félicite toutes les personnes du Lycée René Cassin impliquées dans le concours pour la qualité de l'organisation des épreuves techniques et la qualité de leur accueil. Le Concours Général c'est une compétition pour les meilleurs des jeunes de nos filières de formation, mais c'est aussi un très bon moment de convivialité où professionnels et enseignants ne comptent pas leur temps pour soutenir des étudiants passionnés par leurs formations.

*MMA : maintenance des matériels agricoles
MCM : maintenance des matériels de construction et de manutention
MEV : maintenance des matériels d'espaces verts

Flashez ce QR Code et regardez l'interview vidéo du champion du Concours Général des Métiers 2024.



Se sont investis dans ce concours :

Les représentants du ministère de l'Éducation Nationale

Pascale COSTA (Inspectrice générale de l'IGESR), Laurent DEQUAIR (IEN Rectorat de Clermont-Ferrand), Jean-Marie SCHMITT (IEN Rectorat de Dijon).

Les personnels de direction

Eric FOURNIR (Proviseur du lycée Cassin de Mâcon), Norbert HERBUEL (Directeur MFR Saint Martin en Haut), Elise CHABERT (Adjointe de direction MFR Saint Martin en Haut), Olivier REVIRON (DDFPT lycée Cassin de Mâcon).

Les enseignants

Didier BALIGANG (Enseignant AG - lycée Cassin de Mâcon), Stéphane BLIN (Enseignant EV - lycée Gustave Eiffel de Gannat), Laurent BOIS (Enseignant EV - lycée Nikola Tesla), Raphaël BONCHE (Enseignant AG - lycée Cassin de Mâcon), John BUISSON (Enseignant AG - lycée de Précieux), Alain CHRETIEN (Enseignant AG - lycée Domaine d'Eguilles), Olivier CULTY (Enseignant TP - lycée Domaine d'Eguilles), Lionel DURY (Enseignant TP - lycée Cassin de Mâcon), Julien HYVERNAULT (Enseignant CM - lycée Cassin de Mâcon), Mohammed KHELIFA (Enseignant TP - lycée Antoine Lavoisier), Cédric LACOMBE (Enseignant EV - lycée Cassin de Mâcon), Thierry TOLOSANE (Enseignant EV - lycée Cassin de Mâcon).

Au titre de la profession

Bertrand COLINET (Président de la commission Formation du SEDIMA - Ets Colinet), Christophe JUSSELIN (Richy SAS), Michel LABRE (PM Pro), Christian LHERMITE (Ets Lhermite Agri), Sylvain MELOT (Jardival).

Jean-Pierre CHANET, lauréat du SEDIMASTER 2023



Jean-Pierre CHANET, Chef-adjoint du département « Mathématiques et Numérique » d'INRAE, a été élu SEDIMASTER 2023 au 1^{er} tour de scrutin et à la majorité des voix, le 25 juin 2024, par un jury constitué des représentants des principales organisations du secteur des agroéquipements.*

Cette distinction, créée en 1990 par le SEDIMA, récompense chaque année une personne ayant œuvré par ses actions au rayonnement de la filière.

Jean-Pierre CHANET allie un parcours académique exemplaire avec un diplôme d'ingénieur en « Génie électrique », suivi d'un DEA « Electronique et Systèmes », d'un doctorat en « Informatique », et d'une habilitation à diriger des recherches.

Il débute sa carrière en 1991 comme ingénieur projets au CEMAGREF. Il devient en 2007 responsable de l'équipe « Systèmes d'information agri-environnementaux » au CEMAGREF puis à IRSTEA. De 2014 à 2023, il est directeur de l'unité

« Technologies et systèmes d'information pour les agrosystèmes » à IRSTEA puis INRAE. Grâce à son implication, cette unité de recherche est aujourd'hui leader national dans le domaine de la robotique et de la fertilisation agricole.

Les travaux qu'il a menés à l'échelle nationale et européenne durant plus de 30 ans sont nombreux et reconnus par ses pairs. Il a par ailleurs œuvré à la création de l'association Robagri, en faveur d'une filière de robotique agricole en France, et a porté le projet de plateforme AgroTechnoPôle pour accélérer les innovations en matière de transition agroécologique.

Le président du SEDIMA remettra à Jean-Pierre CHANET le 33^e trophée SEDIMASTER, lors d'un temps fort qui se tiendra au Sommet de L'Elevage, le vendredi 4 octobre 2024.

*AJMA, APCA, AXEMA, CJMA, FNEDT, FNCUMA, INRAE, SEDIMA, SITMA.

l'agenda de juillet et août

Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi (CPNE)

Bureau Exécutif

Commission Paritaire

Participation au forum de la nutrition animale organisée par le SNIA

MENSUEL DES ENTREPRISES DE SERVICE ET DISTRIBUTION DU MACHINISME AGRICOLE ET DES ESPACES VERTS

SEDIMAG

Consultable sur www.sedima.fr

Directeur de la publication : Raphaël LUCCHESI
Rédactrice en chef : Laurence ROUAN
Rédaction / Publicité : Place Maurice Loupias - BP 508
24105 Bergerac cedex - Tél 05 53 61 65 88
Administration : 6 bd Jourdan - 75014 Paris - Tél 01 53 62 87 10

Facebook@Sedimasyndicat
LinkedIn@sedima-syndicat
Instagram -> @sedimasyndicat

Imprimerie GDS - 87 Limoges - DEPOT LEGAL JUILLET / AOÛT 2024 - ISSN 1259-069 X

JPH CONSULTING & PARTNERS

Sélection de postes à pourvoir dans le machinisme agricole ou la motoculture France & International

POUR LES CONSTRUCTEURS

- Directeur de filiale - France
- Chef des ventes tracteurs, Chef des ventes machines
- Inspecteurs commerciaux - plusieurs postes
- Commercial matériels forestiers - Sud Ouest, Sud Est
- Commercial export sédentaire
- Chefs produit tracteurs, machines, pièces
- Support tech & Ccial machines - Gd Est, Bourgogne Fr-Cté
- Directeurs SAV - Ouest, Nouvelle Aquitaine
- Inspecteurs Techniques - plusieurs postes
- Technicien SAV - export, AFME
- Technicien SAV itinérant - 1/2 Nord France
- Techniciens support - Ouest, Grand Est, Franche-Comté
- Formateur(trice) technique tracteurs

POUR LES CONCESSIONNAIRES

- Directeurs de concession - Nouvelle Aquitaine, Bretagne
- Directeurs cciaux - Est, Centre Val de Loire, Nvle Aquitaine
- Resp. cciaux matériels viticoles - Centre, Est
- Chef des ventes - Hts-de-Fr, Sud O, Centre Val de L, Bourgogne
- Commercial matériels forestiers - Sud Ouest, Sud Est
- Cciaux mat ou cciaux agri précision - plusieurs postes
- Directeur pièces & magasins - Sud Ouest
- Responsable de magasin & Magasinier - plusieurs postes
- Directeurs technique SAV - Ouest, Sud-Ouest
- Chefs d'atelier - plusieurs postes
- Technicien SAV - export, AFME
- Techniciens atelier & itinérant - plusieurs postes
- Tech SAV ou agri de précision/GPS - plusieurs postes

Plus d'offres sur <https://www.linkedin.com/in/jeanpaulpapillon>
Envoyer CV à jeanpaulpapillon@gmail.com - 06 83 01 75 40

Négociation sur les salaires minima 2024



SEDIMA



Caroline FONTVIELLE-BIGOURET

Présidente de la commission Sociale SEDIMA

sitions pendant deux séances de négociation, mais force est de constater que ces dernières n'ont pas été acceptées par les partenaires sociaux.

Le DLR et la FNAR restant campés sur leur mandat initial, le SEDIMA souhaitant conclure la négociation des salaires 2024 a, conformément à la charte de fonctionnement signée entre nos organisations patronales, proposé une augmentation de 3 % des minima (et non des salaires réels) qui tient compte de l'augmentation du SMIC, de l'inflation et permet ainsi de ne pas tasser la grille des classifications.

Le DLR avec un taux de représentativité de 45,62 % dans la branche aidée par la FNAR (5,32 %) ont pu s'opposer légalement à l'extension de l'accord signé par le SEDIMA qui représente à lui seul 49,06 % des salariés de la branche, afin que notre accord ne puisse s'appliquer à l'ensemble des salariés de la branche. Il s'agit là d'une première ! Est-ce pour autant dommageable pour nos adhérents ?

Il n'en est rien et bien au contraire, car notre mission en tant qu'acteur majeur de la branche est de montrer que nous sommes capables d'arriver, avec pragmatisme, à des compromis équilibrés et de faire évoluer la convention collective spécifique à nos activités pour définir la norme sociale de notre profession, en tenant compte des contraintes données par le législateur et du contexte économique.

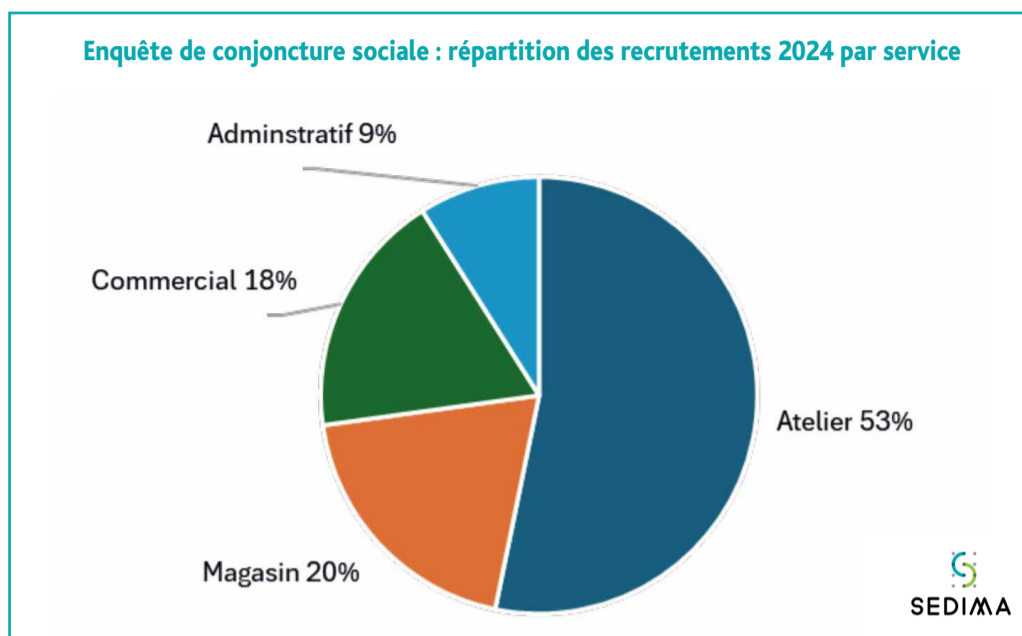
Comme le confirme notre enquête de conjoncture sociale réalisée en mai dernier, l'accord conclut par le SEDIMA était conforme à ce que les entreprises ont pratiqué dans leurs entreprises.

Pour la distribution de matériels agricoles :
 > 79 % des répondants ont augmenté les salaires depuis le début de l'année,
 > 60 % ont procédé à des augmentations de 3 % et plus sur les salaires réels.

Le DLR (représentant la location et la distribution des matériels de construction et une partie de la manutention) et la FNAR (les artisans ruraux) se sont opposés à la grille des salaires minima signée par le SEDIMA avec FO-métallurgie, CFTC-métallurgie et CFE-CGC métallurgie. Quelles conséquences pour nos entreprises ?

Depuis juillet 2022, le DLR et la FNAR n'ont pas convaincu les partenaires sociaux du bien fondé de leurs propositions salariales et n'ont pas signé les grilles des minima de 2023.

Dans le cadre de la négociation des salaires minima de 2024, le SEDIMA s'est efforcé de soutenir le DLR et la FNAR dans leurs propo-



Pour la distribution de matériels espaces verts :
 > 78 % des répondants ont augmenté les salaires depuis le début de l'année,
 > Parmi ceux-ci, 72 % ont procédé à des augmentations de 3 % et plus.

Nous constatons que le nombre total des recrutements de janvier à fin mai 2024 a été de 1 700 embauches. Ceci confirme que nos adhérents continuent à préparer l'avenir en recrutant des salariés confirmés et en apprentissage et veillent à fidéliser leurs salariés. (cf. graphique ci-dessus)

Qu'en est-il pour les non adhérents ?

Nous ne pouvons que recommander à toutes les entreprises relevant du machinisme agricole et des espaces verts, et notamment aux plus petites structures qui souhaitent conserver leurs compétences, d'appliquer volontairement l'avenant n° 14 du 1^{er} avril 2024 et pouvoir absorber régulièrement les hausses liées à l'évolution du SMIC et à l'inflation.

En tant qu'acteurs de la branche, le DLR et la FNAR se devront de combler leur retard en matière de salaires minima tout en intégrant les hausses successives du SMIC et de l'inflation qui ont eu lieu et celles à venir. La marche risque d'être très haute en particulier pour les plus petites structures, car les grandes entreprises sont tenues à une négociation annuelle obligatoire en matière de salaire et n'auront, de ce fait, pas cumulé de retard.

Lors de la commission paritaire du 9 juillet dernier, le DLR et la FNAR sont revenus à nouveau devant les syndicats de salariés avec la même proposition d'augmentation, que celle présentée en mars et en avril, qui a été de nouveau rejetée par les syndicats privant ainsi leurs adhérents d'un cadre conventionnel en matière de salaires minima.

Événements à venir

Salonvert

du 17 au 19 septembre - Château de Baille - 91 St Chéron
 Le SEDIMA et ECOLOGIC (éco-organisme d'utilité publique) feront stand commun pour promouvoir la filière REP (responsabilité élargie du producteur) auprès des distributeurs et réparateurs.

Sommet de l'Élevage

du 1^{er} au 4 octobre - stand extérieur E8-09 Grande Halle d'Auvergne - 63 Cournon
 Remise du SEDIMASTER à Jean-Pierre CHANET, sur le stand du SEDIMA le vendredi 4 octobre à 11 h.

Promotion des métiers

Finale des Worldskills du 10 au 15 septembre - Eurexpo - 69 Lyon
 Mondial des Métiers du 5 au 8 décembre - Eurexpo - 69 Lyon

Convention nationale des Agroéquipements et des Espaces verts

La Baule (44) les 3 et 4 avril 2025
 Une manifestation organisée par SEDIMA et AXEMA (syndicat des acteurs industriels de l'agroéquipement et des espaces verts).



Calendrier des Fédés 2024

Du 5 novembre au 4 décembre prochains auront lieu les réunions de fédérations du SEDIMA.

Inscrivez-vous à ces temps forts qui apportent, aux dirigeants et à leurs collaborateurs, des informations sur les sujets d'actualités de la profession.

DATES	FÉDÉRATIONS
5 novembre	Limousin-Auvergne
6 novembre	Rhône-Alpes
13 novembre	Lorraine-Alsace
14 novembre	Bourgogne Franche-Comté
19 novembre	Nord-Picardie & Champagne-Ardennes
21 novembre	Centre & Ile de France
26 novembre	Bretagne
27 novembre	Pays de la Loire
28 novembre	Normandie
3 décembre	Midi-Pyrénées & Méditerranée
4 décembre	Aquitaine & Poitou-Charentes

Distribution des matériels agricoles et espaces verts : point conjoncture du 1^{er} semestre 2024

Lors de sa conférence de presse du 2 juillet, le SEDIMA a présenté les principales tendances de la distribution des matériels agricoles et espaces verts. Ces données sont issues de l'enquête de conjoncture que l'organisation professionnelle a menée entre le 3 et le 21 juin 2024 auprès de ses adhérents avec un taux de réponse de 30 %.

Une année qui s'annonce globalement compliquée pour la distribution des matériels agricoles

56 % des distributeurs de matériels agricoles annoncent - 3 % et plus de leurs prises de commandes de matériels neufs à un an. Ils sont 45 % pour les prises de commandes de matériels d'occasion. Néanmoins, l'évolution globale des prises de commandes de matériels neufs et d'occasion devraient être encore globalement stable sur le 1^{er} semestre 2024 (respectivement - 1 à + 1 % pour le matériel neuf et 0 à + 2 % pour le matériel d'occasion à un an). (graphique 1)

Le SEDIMA est particulièrement soucieux pour les adhérents du secteur vitiviniculture qui est le plus touché par la diminution des prises de commandes de matériels neufs. La baisse des cours des céréales a également impacté les prises de commandes de neuf sur le marché des grandes cultures sur les premiers mois de l'année. A l'inverse, la tendance est plus favorable pour la polyculture élevage ou les équipements d'élevage.

Sur ce premier semestre, la conjoncture des marchés clients a été parmi les premiers freins à la demande. Dans certaines régions, les marchés ont été particulièrement impactés par les conditions climatiques qui n'ont pas permis aux agriculteurs d'avancer sur les travaux. Par ailleurs, le prix des matériels a également joué un rôle important puisque 70 % des répondants le place en seconde position dans les freins à la demande.

Concernant l'activité au magasin ou à l'atelier, celle-ci est bien orientée sur le 1^{er} semestre 2024. La progression du chiffre d'affaires est évaluée entre + 7 et + 8 % pour les pièces magasin et entre + 8 et + 10 % pour le chiffre d'affaires prestations à l'atelier.

Parallèlement à une demande peu dynamique, les stocks continuent de peser sur les résultats des distributeurs de matériels agricoles. Les stocks de matériels neufs et d'occasion sont de nouveau en hausse et leur niveau est jugé supérieur à la normale par 74 % des répondants pour le matériel neuf et par 53 % des répondants pour le matériel d'occasion. Les distributeurs disposant de suffisamment de stocks, et compte tenu de la diminution des délais de livraison des constructeurs, ils se sont engagés dans une politique de réduction importante des commandes de stocks.

La trésorerie figure en 1^{ère} position dans le classement des principales préoccupations des distributeurs de matériels agricoles du fait notamment des taux d'intérêt élevés. Depuis le début de l'année, la trésorerie s'est dégradée pour 71 % des entreprises. De même, on observe une dégradation du crédit client dans 52 % des entreprises. (graphique 2)

Pour le 2nd semestre, les distributeurs de matériels agricoles ne sont pas très optimistes, les prises de commandes de matériels étant estimées à la baisse pour le matériel neuf comme pour le matériel d'occasion (respectivement - 9 % à - 10 % et - 5 % à - 6 %). Par ailleurs, une baisse de 13 % des prises de commandes de matériels neufs à un an est annoncée par les distributeurs de matériels pour la vitiviniculture. Ces évolutions interviennent après une année 2023 où la demande était plutôt atone notamment au 2nd semestre.

Quant au chiffre d'affaires pièces magasin et aux prestations à l'atelier, les prévisions seraient à un ralentissement de la croissance sur le 2nd semestre 2023.

Un bilan positif pour la distribution des matériels d'espaces verts principalement sur le 1^{er} semestre 2024

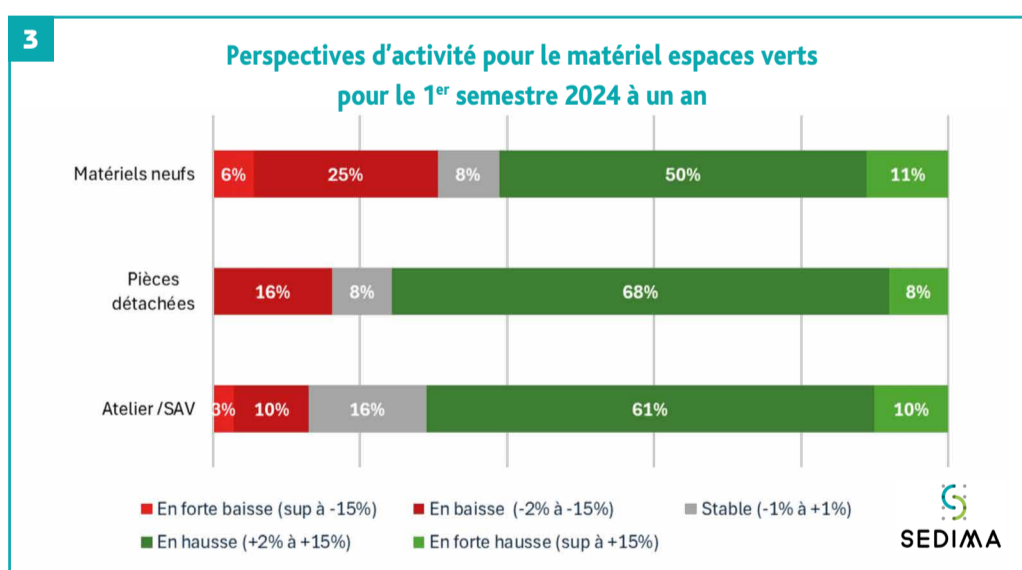
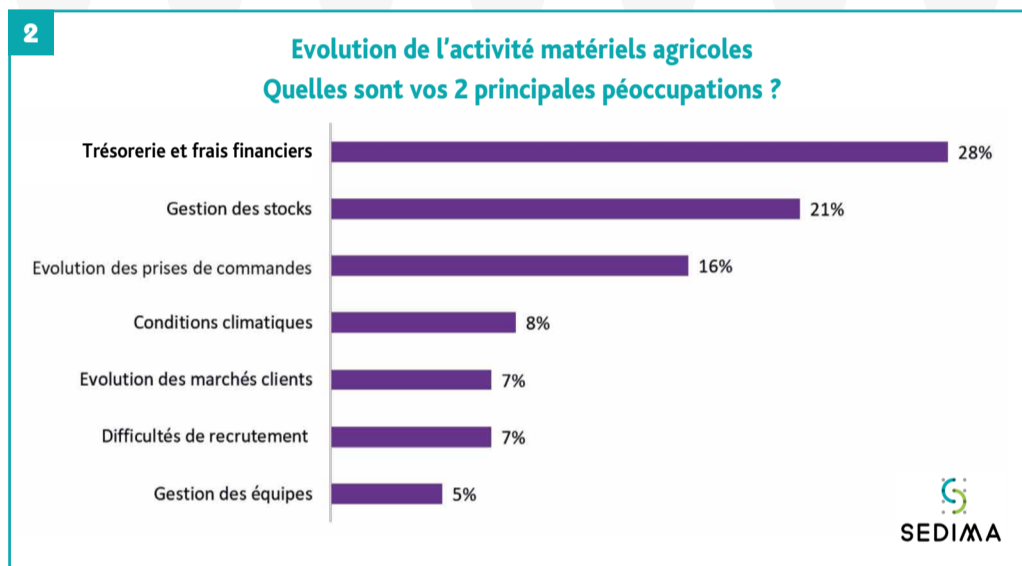
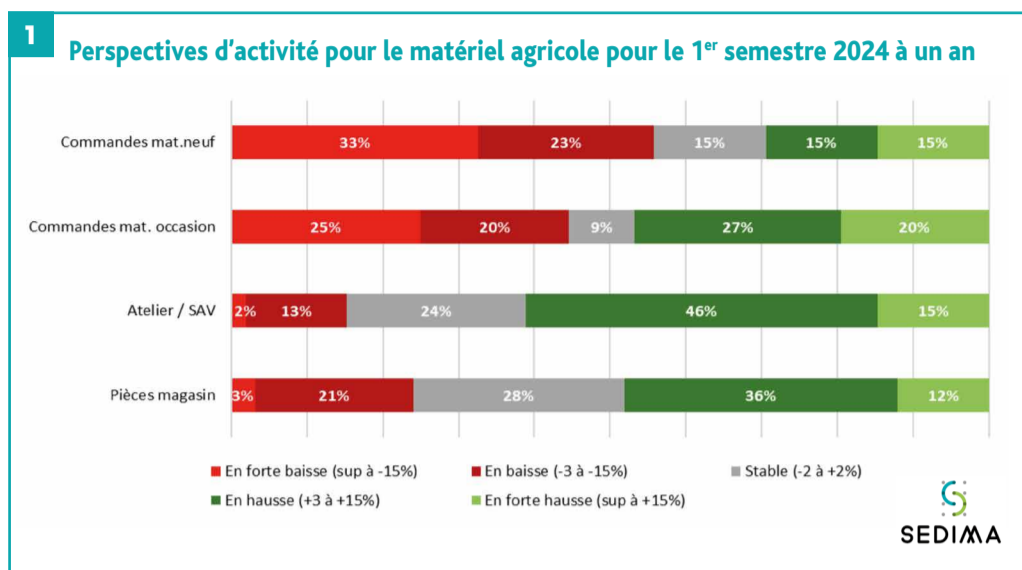
61 % des entreprises déclarent attendre une progression de leur chiffre d'affaires de matériels neufs. Cette croissance s'accompagne également d'une hausse du chiffre d'affaires pièces détachées et à l'atelier. Pour le matériel neuf, la dynamique continue d'être portée par les robots de tonte et les matériels électriques et à batterie. (graphique 3)

Avec près de la majorité des entreprises qui ont déclaré des hausses des stocks sur le 1^{er} semestre, le niveau des stocks de matériels neufs demeure important : 54 % des distributeurs le jugent supérieur à la normale.

L'évolution de la demande demeure le principal sujet de préoccupation des entreprises devant la gestion du personnel. Concernant la demande, le principal frein est le niveau trop élevé des prix. La conjoncture générale et le pouvoir d'achat arrivent en 3^{ème} position derrière les conditions climatiques.

Si les distributeurs de matériels espaces verts jugent majoritairement que le moral de leurs clients professionnels et des collectivités territoriales est plutôt moyen, ils sont plus pessimistes concernant les particuliers.

Au 2nd semestre 2024, selon les premières prévisions, la situation pourrait être moins favorable pour le chiffre d'affaires matériel neuf. En effet, seuls 42 % des répondants pressentent une hausse de leurs ventes tandis que 34 % annoncent un recul de leur activité. En revanche, les ventes de pièces détachées et les prestations à l'atelier devraient être stables ou en hausse dans plus de 80 % des entreprises.



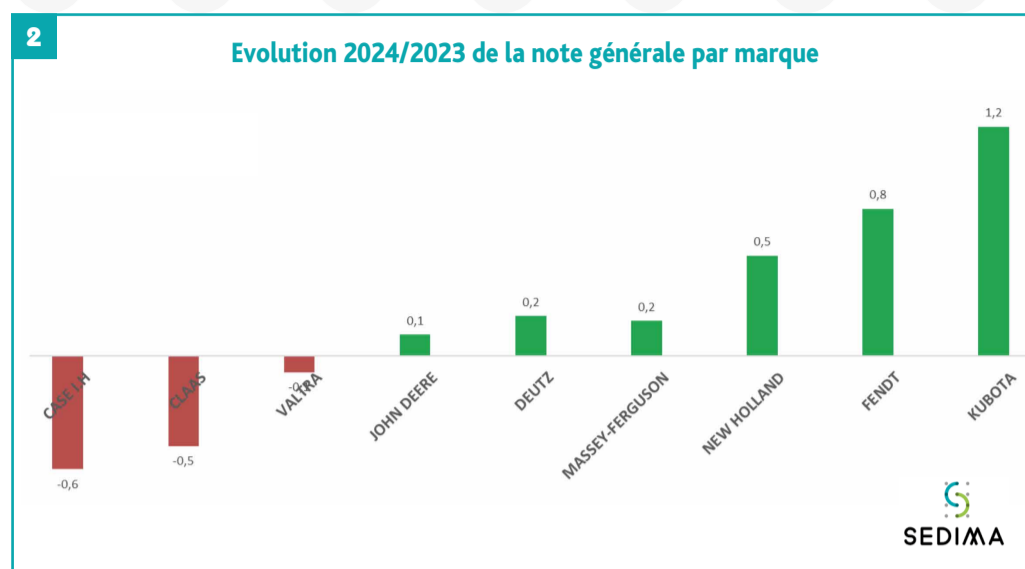
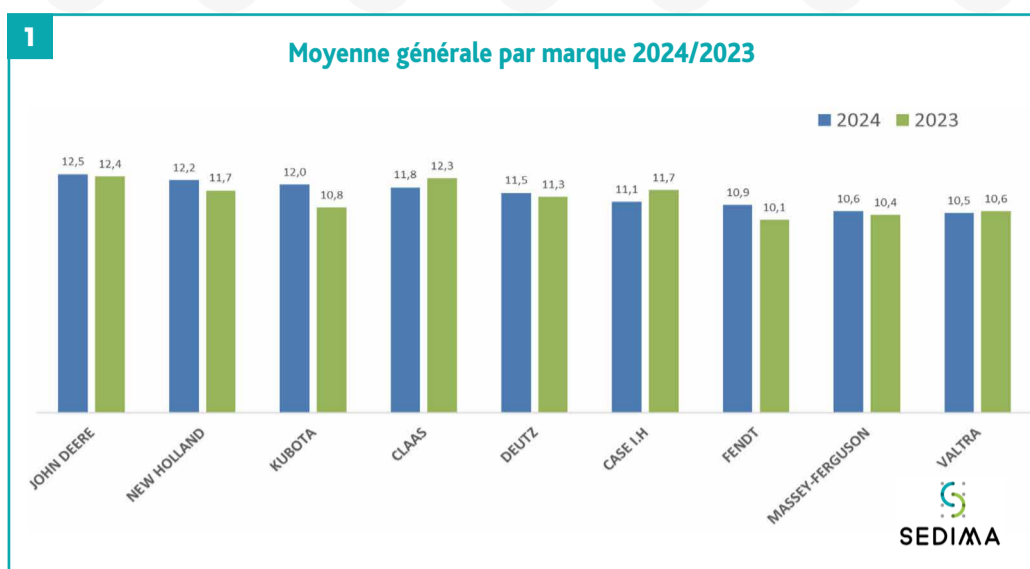
L'avis des industriels

Dans son récent rapport économique, AXEMA (syndicat français des acteurs industriels de la filière des agroéquipements), indique un climat des affaires européennes en baisse ce début 2024 et le plus bas depuis la crise de 2008, avec une détérioration de la conjoncture en Allemagne et dans les pays de l'Est.

Il indique un recul de 11 % des carnets de commandes sur les 4 premiers mois de l'année et un recul de 8 % du chiffre d'affaires du secteur sur le 1^{er} trimestre 2024.

Pour l'année 2024, il prévoit - 15 % sur le marché des matériels neufs et - 5 % en 2025 avec un possible redressement en cours d'année.

ISC France 2024 : résultats de la 19^e enquête



48 % des adhérents du SEDIMA ont répondu à l'enquête relative à l'Indice de Satisfaction des Concessionnaires (ISC) envers leurs tractoristes. Elle a été lancée en avril et mai 2024, à la même période que 10 autres pays membres du CLIMMAR.*

Le questionnaire, comportant initialement 61 questions, a été légèrement modifié pour intégrer une notation spécifique pour les automoteurs.

Une mise au goût du jour de certaines questions devenues obsolètes a été opérée du fait, en particulier, des évolutions en matière d'outils informatiques et numériques.

Les 3 marques qui enregistrent les meilleures moyennes générales cette année sont John Deere, New Holland et Kubota avec une note de 12,5 ; 12,2 et 12.

Les 3 marques qui obtiennent les moins bonnes moyennes générales** sont Valtra (10,5), Massey-Ferguson (10,6) et Fendt (10,9). (graphique 1)

Les progressions des notes générales 2024 par rapport à celles de 2023 sont négatives pour 3 marques et s'échelonnent de - 0,6 à - 0,1. Elles sont positives de + 0,1 à +1,2 pour 6 marques. (graphique 2)

Dans un contexte de difficultés de trésorerie qui s'explique pour partie par le niveau des stocks neufs et occasion que le distributeur doit financer et de la hausse des taux d'intérêt, les concessionnaires attendent plus de soutien de leur concédants.

Concernant les remboursements des travaux de garantie, les écarts de notes varient de près de 5 points entre la note la plus haute (John Deere à 15,5) et la plus basse (Fendt à 10,6). (graphique 3)

Ces écarts sont de près de 4 points pour ce qui est des coûts d'accès aux licences des constructeurs (11,1 pour Kubota et 7,4 pour Valtra). Seules les marques Kubota et Deutz (10,2) obtiennent la moyenne.

En matière de délais de paiement des tracteurs (graphique 4) et des pièces de rechange, les notes sont relativement faibles. Elles s'échelonnent de 13,3 (Deutz) à 9,2 (Case IH) pour les tracteurs et de 13,5 (Kubota) à 9,9 (Case IH) pour les pièces de rechange.

Concernant le niveau du coût du financement du stock global aucune marque n'obtient la moyenne. La note la plus basse est de 3,7 pour Case IH et la plus haute est 9,4 pour Massey Ferguson.

La vente et le service après-vente sont les deux missions importantes des réseaux de distribution, aussi la formation des personnels est un point important.

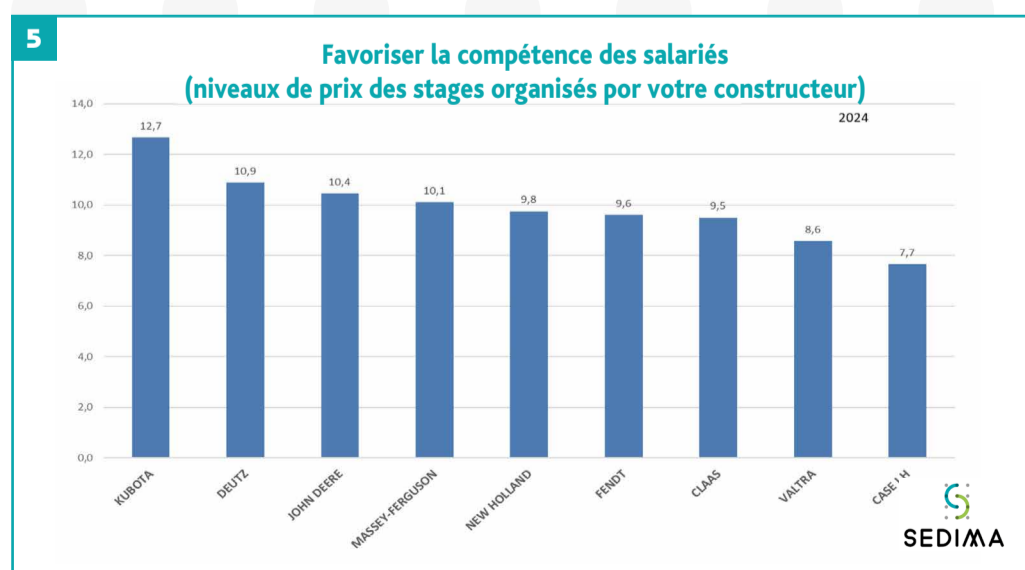
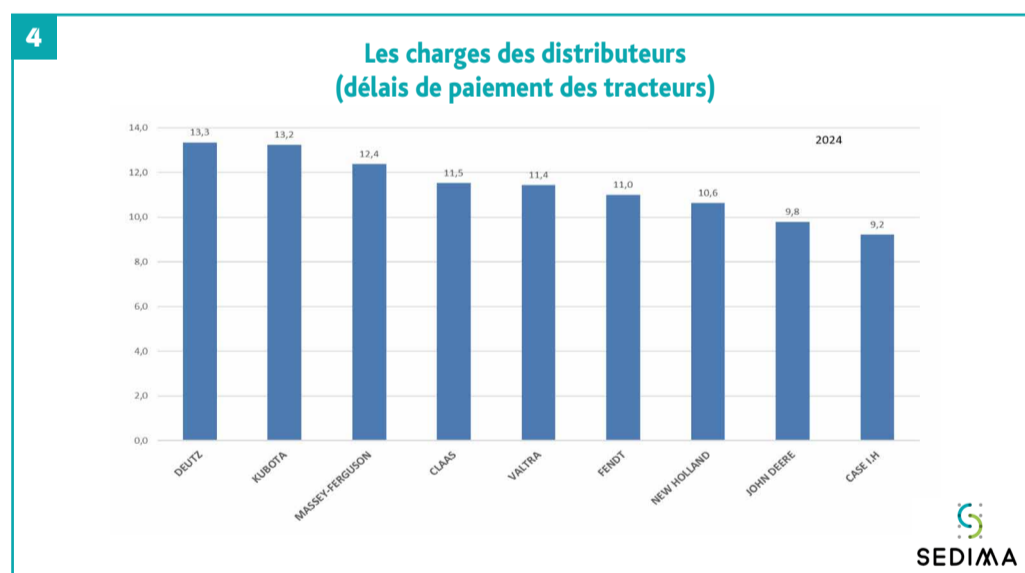
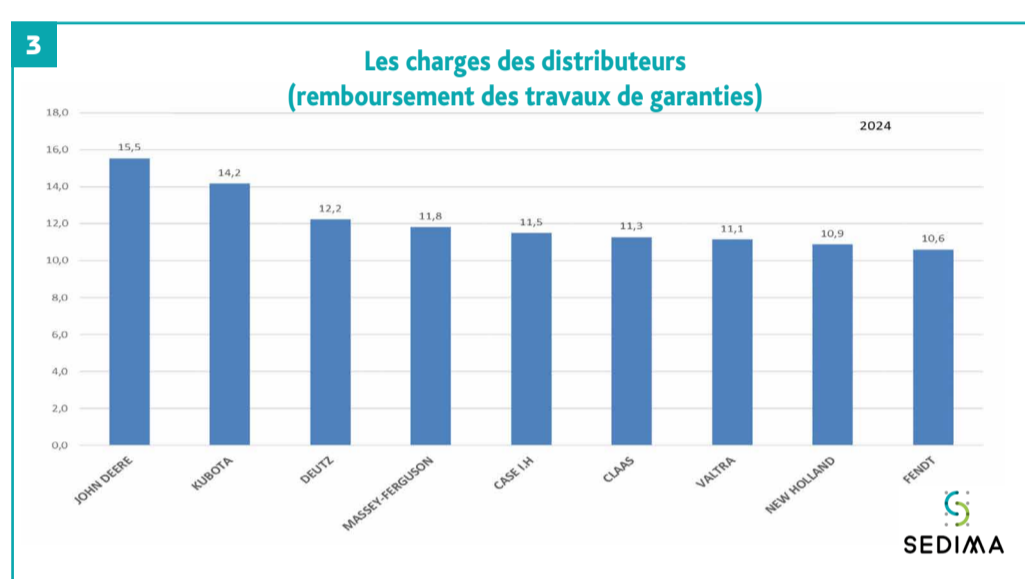
A travers les résultats, les distributeurs expriment globalement une satisfaction sur la qualité des formateurs (de 14,7 pour Kubota à 10,8 pour Case IH), mais jugent le prix des formations trop élevé (de 12,7 pour Kubota à 7,7 pour Case IH). (graphique 5)

Ils regrettent aussi le manque de disponibilité des sessions de formation, trois marques : Claas (9,4), Massey-Ferguson (9,0) et Case IH (8,8) obtiennent une note inférieure à la moyenne.

Concernant la relation constructeurs distributeurs, les réponses aux questions concernant la lisibilité de la stratégie sont faibles, notamment pour Massey-Ferguson avec une note de 8,8. Cela traduit un manque de clarté des stratégies des constructeurs vis-à-vis de leurs réseaux.

L'avis des distributeurs sur la capacité de leurs interlocuteurs à régler des litiges est très mitigé (de 12,3 pour Kubota à 10,2 pour Case IH). Pour autant les distributeurs et les constructeurs sont attachés à la qualité de la relation et sur cette question les notes sont toutes supérieures à 10 (de 15,5 pour New Holland à 12,9 pour Valtra).

Il est bon de rappeler que cette enquête se veut constructive et doit servir de base à un dialogue pour l'amélioration des points faibles mis en avant par les distributeurs.



* Fédération européenne des marchands de machines agricoles et réparateurs

** Notes sur 20

Les actualités du SEDIMA

RSE

Le SEDIMA considère que le dossier de la Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) est un dossier majeur pour ses adhérents. C'est pourquoi en s'appuyant sur un groupe de travail issu de professionnels de la distribution, il a travaillé avec l'agence Lucie, reconnue dans ce domaine, pour permettre à ses adhérents d'obtenir le label SEDIMA Lucie 26000 ou SEDIMA Lucie Progress, et afin que toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, puissent s'engager dans la démarche. Plusieurs adhérents sont en cours de labellisation et un a déjà obtenu le label.

Deux sessions de formation sont organisées à la rentrée afin d'appréhender les enjeux et bénéfices d'une démarche RSE. Elles auront lieu au SEDIMA à Paris, les 17 et 18 septembre, puis les 29 et 30 octobre 2024.

Pour plus d'informations, consulter le programme détaillé sur le site du SEDIMA, rubrique Vie syndicale RSE.



Décarbonation

Le SEDIMA participe aux groupes de travail interministériels sur la décarbonation des engins agricoles et forestiers. Il a fourni 5 contributions sur les thèmes suivants : entretien des moteurs, prime au remplacement des matériels les plus polluants, rétrofit (rénovation d'équipements), énergie et formation.



Promotion des métiers

Notre association paritaire AGEFIDIS est toujours mobilisée pour favoriser l'attractivité de nos métiers. Un kit de communication est mis à disposition des entreprises : utilisez-le sans modération ! AGEFIDIS poursuit ses actions et lancera au cours du 2^e semestre 2024 une nouvelle campagne d'influence sur les réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Facebook).



REP ABJ

200 réparateurs sont déjà labellisés au sein de la filière « articles de bricolage et de jardin » et le SEDIMA poursuit le déploiement du fonds réparation avec l'ouverture, au 1^{er} juillet 2024, du BonusRépar à tous les matériels thermiques.



Le SEDIMA se mobilise avec les autres acteurs de la filière (industriels, distributeurs...) pour demander aux pouvoirs publics une révision du cahier des charges d'agrément, notamment le montant du fonds de réparation (9 millions / an à partir de 2027) afin de minimiser le poids répercuté sur le prix des produits.

Contribuez à valoriser vos emplois en fléchant la taxe d'apprentissage à ASDM, l'association dédiée à 100 % à la promotion des métiers de la distribution des matériels agricoles et d'espaces verts

Les employeurs peuvent flécher le solde de la taxe d'apprentissage du 27 mai au 4 octobre 2024 ! Rendez-vous dès maintenant sur SOLTÉA pour faire votre choix de répartition et agir à nos côtés ! Notre association ASDM* est habilitée à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage à hauteur de 30 %.

Pour cela, il vous suffit de :

- 1 > Vous munir de vos identifiants pour accéder à SOLTÉA.
- 2 > Affecter un % à l'ASDM de votre solde TA.
- 3 > Cliquer sur le lien de notre association ASDM que vous retrouverez via le numéro de SIRET : 453 350 928 000 17 (adresse postale : 6 bd Jourdan - 75014 Paris)

En vous engageant à nos côtés, vous participez activement à la formation des futurs talents de la profession !

Pour toute information, contactez Natalia VACA au 01 53 62 87 00 - natalia.vaca@sedima.fr

*Association des Syndicats de la Distribution et de la Maintenance des Matériels Agricoles et d'Espaces Verts

Attribuez-nous cette part pour soutenir nos actions de promotion et attirer des jeunes vers les 140 établissements de formation en maintenance des matériels agricoles et d'espaces verts, partout en France !



Ils ont obtenu le label RSE SEDIMA Lucie 26000 MS Equipement (35)

SOMMET DE L'ÉLEVAGE
LE MONDIAL DE L'ÉLEVAGE DURABLE

1^{er} > 4 OCT. 2024
CLERMONT-FERRAND ★ FRANCE
1700 exposants • 115 000 visiteurs • 2 000 animaux

sommet-elevage.fr

QR code and social media icons (Instagram, Facebook, YouTube, LinkedIn, X, TikTok)